

État de l'art urbain, Oxymores III

13 et 14 octobre 2016
Grande Halle de la Villette, Paris
Salle Boris Vian

9h : **Accueil** par Didier Fusillier, Président de l'Établissement public de la Villette
Ouverture par Régine Hatchondo, Directrice générale de la création artistique / ministère de la Culture et de la Communication et Thierry Dufrêne, professeur à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Judi 13 : Les scènes urbaines, une histoire de l'art dans la rue

Le premier jour est consacré à l'histoire, et la réinscription de ces manifestations artistiques dans l'histoire de l'art. Seront données à voir et à comprendre les scènes qui ont été actives dans les dernières décennies, les œuvres, les documents, choisis par les intervenants et le comité de pilotage.

9h30-11h30 : Avant-propos et présentation des principales scènes urbaines

par Stéphanie Lemoine, journaliste et écrivain, Christian Omodeo, chercheur et commissaire d'exposition et Hugo Vitrani, commissaire d'exposition et critique d'art.

- définir le champ de l'art urbain et établir un distinguo terminologique entre Street Art, graffiti, tag, art public, etc.
- dresser une fresque historique (et presque « archéologique ») des arts urbains en lien avec d'autres champs artistiques (Futurisme, Constructivisme, Muralisme, Situationnisme, Land Art, Archigram, Artivisme, culture jamming, etc.)
- exposer quelques problématiques qui structurent ce champ (pratique souvent amateur, subculture en lien avec la culture de masse et la contre-culture...) et des débats qui le traversent (« récupération » / « institutionnalisation » / etc.)

Invités :

- Jean Faucheur, artiste (Paris)
- Ilaria Hoppe, chercheuse (Allemagne)
- Pedro Soares Neves, graphiste, designer, enseignant (Lisbonne)
- RCF1, artiste, (Paris)
- Magda Danysz, galeriste et critique d'art (Paris)
- François Chastanet, architecte et graphiste (Paris)

11h30-13h :

Table-ronde 1 : Boîte à outils / Outils conceptuels

Modérateur : Thierry Dufrêne, professeur d'histoire de l'art contemporain (UPOND)

Quels outils pour décrire, analyser, comparer, définir l'art urbain ?

Dans cette séquence, il sera procédé à un décadage chronologique et thématique pour aller vers une approche plus transversale du phénomène, afin de repérer des outils, des concepts utiles pour comprendre l'art urbain.

Invités :

- Jérémie Koering, historien de l'art (Paris)
- Béatrice Fraenkel, anthropologue à l'EHESS (Paris)
- Frédéric Keck, historien de la philosophie et anthropologue (Paris)
- Rémi Labrusse, historien de l'art (Paris)
- Ralf Marsault, photographe et anthropologue (Berlin)
- Patrice Poch, artiste (*à confirmer*)

14h30-16h :

Table-ronde 2 : L'art urbain à l'ère des réseaux numériques

Modérateur : Stéphanie Lemoine, journaliste et critique d'art

Entre Street Art, nouveaux médias et urban hacking, cette table ronde analyse l'impact de la révolution numérique sur les modes opératoires et l'esthétique des artistes urbains, leur relation au contexte, aux publics, aux institutions, à la sphère économique, au droit... Elle étudie l'influence de la culture Internet, et tout particulièrement des réseaux sociaux et du « libre », sur un mode d'expression de plus en plus façonné par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Invités :

- Christophe Genin, professeur de philosophie (Paris)
- Émile Abinal, producteur et directeur de l'atelier JR (Paris)
- Lokiss, artiste (Paris)
- Katja Glaser, chercheuse (Allemagne)

16h30-18h :

Table-ronde 3 : Le droit à la rue/le droit de la rue

Modérateur : Emmanuel Moyne, avocat à la Cour (Paris)

L'illégalité est l'une des caractéristiques de l'art urbain : revendiquée ou subie, elle en détermine l'esthétique et permet – au moins originellement – de le distinguer d'autres formes de création dans l'espace urbain, dont l'art public et le muralisme. Le caractère souvent délictueux de ces interventions explique que certains artistes (pas seulement issus du graffiti) aient vu leur carrière jalonnée d'arrestations, de sanctions et parfois de procès – alors que leurs œuvres sont protégeables (et souvent protégées) au titre du droit d'auteur.

Cette reconnaissance du caractère artistique de la plupart des œuvres créées dans la rue est de nature à brouiller le régime juridique de l'art urbain. En confrontant droit pénal et droit de la propriété intellectuelle, ne risque-t-elle pas de le placer dans une « zone grise » où les qualités esthétiques de l'œuvre et le degré de notoriété et de popularité de son auteur sont susceptibles d'influencer considérablement l'institution judiciaire ? Toutes les interventions urbaines se valent-elles au regard du droit et de la loi ?

Invités :

- Pascale Suissa-Elbaz, cheffe du bureau des affaires juridiques, Directrice générale de la création artistique
- Maître Jean-François Jésus, avocat (Paris)
- Cockney, graffeur et tatoueur (Paris)
- Karim Boukercha, graffeur, journaliste et écrivain (Maroc)
- Commandant Merle Brigade Anti-Tag (Paris) (*à confirmer*)
- Fancie SDK, artiste (Paris)

20h-22h :

Mise en scène du procès de Versailles par Thierry Dufrêne et projection de quelques films

Vendredi 13 : Face à la rue, et après ?

Le second jour traite de questions politiques et contextuelles et sociologiques et topologiques (quelle rue, à qui est la rue ?) au regard de la question artistique (ce dont nous héritons, du patrimoine, de l'artisticité des expressions urbaines), et de ce qu'il est possible encore de faire. Il s'interroge aussi sur l'intérêt grandissant pour l'art urbain aujourd'hui (les festivals, le marché, les institutions) : graffitis vandales, graffitis vendus ?

9h30-11h :

Table-ronde 4 : La rue, un enjeu politique

Modérateur : Maud Le Floch, urbaniste, directrice du pOlau-pôle des arts urbains

Que ce soit sous les formes diverses du graffiti, de l'affichage politique « sauvage », du détournement (publicitaire/signalétique), de l'occupation d'un espace public et même de l'embellissement spontané du cadre de vie, l'art urbain peut se lire comme une réaction à l'aménagement du territoire par les seuls experts de l'urbain – élus, urbanistes, aménageurs, promoteurs... et comme l'exercice d'un *droit à la ville* potentiellement émancipateur. Aussi a-t-il été tenu dès l'origine pour un art subversif, sinon pour une « insurrection par les signes » contre le fonctionnalisme, l'hégémonie publicitaire et la fabrique autoritaire, « verticale », de la ville.

Comment expliquer cette évolution, dont atteste l'émergence depuis quelques années des commanditaires issus du monde de l'aménagement ? Quel effet a-t-elle sur les pratiques et sur l'esthétique urbaine ? Inaugure-t-elle une nouvelle manière d'aborder la commande publique dans un contexte de crise des ressources publiques et d'évolution des modes de production urbaine ? Dans un tel contexte, à quelles conditions l'art urbain peut-il demeurer une mise en question et un contrepoint à la fabrique ordinaire de la ville ?

Invités :

- Rafael Schacter, anthropologue, chercheur et critique d'art (Londres)
- David Demougeot, directeur de Bien Urbain (Besançon)
- Heba Y. Amin, artiste et chercheuse (Le Caire)
- Gérard Paquet, président de Planètes Émergences et Inouk Moncorgé, directeur général de SRL2 (Marseille)
- Roti, artiste (Paris)
- Élise Herzkowicz, directrice de Art Azoï (Paris)

11h30-13h :

Table-ronde 5 : Faire l'histoire/garder les traces, transmettre la mémoire

Modérateur : Christian Omodeo, chercheur

Comme tout art transitoire (du happening au Land Art en passant par le tatouage), l'art urbain s'affronte à la question de sa documentation et de sa conservation. Dans son cas, l'archivage des traces est compliqué à la fois par l'illégalité des pratiques, par l'amateurisme des pratiquants et par la relative rareté, jusqu'à une époque récente, des études universitaires, parutions et médias spécialisés sur le sujet.

Sous quelles formes conserver l'art urbain ? Comment se documentent ces pratiques et qui les documentent ? Quelles sont leurs archives ? De quelles évolutions l'essor des technologies numériques est-il porteur en matière d'archivage, de documentation, de diffusion ?

Invités :

- Carlo McCormick, critique d'art (New York)
- Yasha Young, directrice de Urban Nation (Berlin)
- LEGZ, artiste (Paris)

- Roland May et Alain Colombini, directeur et chimiste du C.I.C.R.P (Marseille) et Claire Calogirou, conservatrice au MUCEM (Marseille)
- Karim Boukercha, graffeur, écrivain et journaliste (Maroc)

14h30-16h :

Table-ronde 6 : L'école de la rue

Modérateur : Hugo Vitrani, commissaire d'exposition et critique d'art

La rue est inscrite de manière irréversible dans l'histoire de l'art. Certains artistes ont fait leurs armes dans la rue comme d'autres ont fait l'école des Beaux Arts. Certains ont fait les deux simultanément. D'autres se sont inspirés de la rue pour élaborer des œuvres d'atelier qui s'intéressent à l'urbanisme, à la ruine, à l'illégalité, à la marginalité, à la politique... Comment la rue façonne-t-elle l'imaginaire des artistes ? Que reste-t-il de la rue dans les œuvres de ceux qui, venus à la création artistique via leurs interventions urbaines, se sont ensuite affranchis de leur cadre d'intervention originel? Comment la rue peut elle se déployer dans l'atelier? Comment la rue peut-elle devenir atelier? Pour reprendre la question posée par Daniel Buren, « Comment à force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter? »

Invités :

Projection d'une vidéo sur Azyle (Paris)

- Olivier Kosta Théfaine, artiste (Paris)
- Mohammed Bourouissa, artiste (Paris)
- Antwan Horfée, artiste (Paris)
- Aline Bouvy, artiste (Bruxelles)
- Skki, artiste (Paris)
- Philippe Baudeloque, artiste (Paris)

16h-17h : Synthèse

- Thierry Dufrêne
- Lek & Sowat, artistes (Paris)
- Dominique Aris, cheffe de projet pour l'art dans l'espace public, DGCA
- Guy Tortosa, inspecteur de la création, DGCA
- Isabelle Delamont, Conseillère arts plastiques, DRAC Île-de-France

17h : Annonce par **Jean-François Balaudé**, Président de l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, de la création d'un département consacré aux arts urbains à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

Clôture par **Audrey Azoulay**, ministre de la Culture et de la Communication (*à confirmer*).

